

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BRANDO**

AR Préfecture

Envoyé en préfecture le 20/12/2024

Reçu en préfecture le 20/12/2024

Publié le 20/12/2024

ID : 02B-212000434-20241219-2024191256-DE

Berger
Levrault

**N° 2024/56
du 19.12.2024
domaine 7.5**

NOMBRE DES MEMBRES

AFFERENT	En exercice	ONT VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
19	19	12	12	00	00

CONVOCACTION	AFFICHAGE
12.12.2024	12.12.2024

Objet : Subvention pour l'association Saint Érasme.

SEANCE DU 19 DECEMBRE 2024

Présents : Biaggi, Carballo-Bujan, Esposito, Fantozzi, Lancelle, Launoy, Luciani, Pardini, Sanguinetti JL Sanguinetti P, Vuillamier,

Représentés : Marchioni

Absents : Cholet-Allegrini, Fustier, Giorgi, Martini, Mattei, Peretti, Sisco,

Secrétaire : Pardini

Le Maire rappelle au Conseil que le budget primitif 2024 prévoit en subvention aux associations, une somme à attribuer par délibération ultérieure.

Il invite le Conseil à prendre connaissance de la demande déposée par l'Association Saint Erasme.

Après examen et délibération, le Conseil

CONSIDERANT l'intérêt des actions menées par ladite association,

DECIDE d'allouer la somme de **800 €**

DIT que cette somme sera prélevée sur les crédits pré-inscrits.

Pour copie conforme,

Le Maire,

Patrick SANGUINETTI

